**No 1 Séance du Conseil général du jeudi 13 juin 2024 à 19 h, à l'aula du NBA**

*Ordre du jour:*

**Première partie**

1. **Ouverture de la séance par la doyenne d'âge**
2. **Constitution du bureau provisoire** *(art. 32 du RC)*
   Présidente: Mme Gilliane Bürli
   Secrétaire: M. Loïs Auberson
   Questeurs: Mme Erine Boillat
   M. Numa Tschanz
3. **Appel**
4. **Nomination du bureau du Conseil général** *(art. 34 et 41 RC)*
   Président(e)
   2 vice-président(e)s
   Secrétaire
   Secrétaire-adjoint(e)
   2 questeurs
5. **Nomination du Conseil communal, 5 membres** *(art. 34 RC)*

**Deuxième partie**

6. **Eventuelles communications du Conseil communal**
7. **Appel de 5 Conseillers généraux suppléants/Conseillères générales suppléantes**

**Troisième partie**

8. **Nomination des commissions:**

8.1. Commission financière et de gestion, 9 membres du CG *(art. 95 RC)*

8.2. Commission des agrégations et des naturalisations, 5 membres du CG *(art. 96 RC)*

8.3. Commission des services industriels et des travaux publics, 5 membres choisis de préférence au sein du CG + chefs des SI et des TP (art. 97 RC)

8.4. Commission de l'énergie et de l'environnement, 5 membres choisis de préférence au sein du CG + 1 membre du CC (art. 98 RC)

8.5. Commission de salubrité publique, 2 membres choisis en règle générale au sein du CG + 1 membre du CC *(art. 99 RC)*

8.6. Commission de police du feu, 8 membres choisis de préférence dans les milieux compétents *(art. 100 RC)*

8.7. Commission d'urbanisme, 5 membres de préférence au sein du CG + chef de l'urbanisme *(art. 101 RC)*

8.8. Commission agricole et d'améliorations foncières, 5 membres désignés par le législatif + chef des domaines *(art. 102 RC)*

**9. Nomination des délégués/membres au :**

9.1. Conseil intercommunal de l'EORéN (1 membre et 1 membre suppléant-e)

9.2. Conseil de Fondation de la piscine (3 membres)

9.3. Comité de gestion du CAP – Centre de jeunesse (2 membres)

9.4. Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal de la Communauté des Eaux Neuchâteloises (CEN) (5 membres)

9.5. Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal d'épuration des eaux du Landeron, de Lignières, La Neuveville et Nods (SIEL) (9 membres)

9.6. Comité de direction du Syndicat intercommunal d'épuration des eaux du Landeron, de Lignières, La Neuveville et Nods (SIEL) (1 membre)

9.7. Conseil d'Evénements scolaires (CESC), 7 à 13 membres dont au minimum 3 sont nommés par le Conseil général *(art. 103 RC)*

**10. Remerciements**

**11. Divers**

11.1. Séances de constitution du Conseil communal et des commissions (NBA, salle des commissions) :

- **17.06.24 (14h00)** : séance de constitution du Conseil communal.
- **19.06.24** : Urbanisme 19h00, CFG 19h30, SI-TP 20h00, énergie et environnement 20h30.
- **20.06.24** : agrégations et naturalisations 19h00, police du feu 19h30, salubrité publique 20h00, agricole et améliorations foncières 20h30.

## 1. Ouverture de la séance par la doyenne d'âge

Mme Gilliane Bürli déclare ouverte la séance de constitution de la législature 2024 – 2028. Elle a l'honneur d'ouvrir cette séance en tant que doyenne des élus ce qui me donne le droit d'être ici devant et celui d'avoir leur respect comme le dit l'adage mais pas forcément leurs bénédictions. Née au Val-de-Ruz, elle est habitante du Landeron depuis l'automne 1986. Maman de 2 enfants et grand-maman de 3 loulous, elle a eu l'occasion durant ses déjà nombreuses années de vie de tisser des liens profonds avec le club de volleyball du NUC et de voile de la Bordée de Tribord à la Neuveville. Depuis 15 ans au Conseil général, elle a aussi eu l'occasion de s'intégrer plus intimement dans la commune du Landeron, de se faire des amis qui lui fait penser qu'elle ne quittera plus cette région. Un grand merci à vous d'être aussi nombreux dans cette salle, ce qui signifie que l'on trouve encore des personnes prêtes à s'engager pour la vie publique et elle les félicite. Ce soir, elle est entourée des 3 plus jeunes élus qui sont, Erine Boillat, Loïs Auberson et Numa Tschanz. Elle leur souhaite une fructueuse entrée dans la vie politique. Il est temps de passer aux choses sérieuses.

Elle donne lecture de l'arrêté de validation de l'élection du Conseil général du Landeron du 21 avril 2024.

## 2. Constitution du bureau provisoire

En application de l'art. 32 du Règlement de commune :

| | |
|---|---|
| Présidente: | Mme Gilliane Bürli |
| Secrétaire: | M. Loïs Auberson |
| Questeurs: | Mme Erine Boillat |
| | M. Numa Tschanz |

## 3. Appel

Présents : Auberson Loïs, Bader Joël, Boillat Erine, Bürli Gilliane, Caillet Cédric, Chapatte Marc, Ciervo Marisa, Fauro Massimo, Forster Vincent, Frochaux Léonie, Froelicher Thomas, Gabriel Reto, Girard Adela, Guizzardi Fabrizio, Guye Olivier, Hopmann Mathieu, Jakob Yves, Magnan Cyril, Mallet Gregory, Marillier Nathalie, Martin Jesus, Matthey Frédéric, Muriset Christian, Muriset Jessica, Perrenoud Stéphane, Perrot Ophélie, Petermann Jean Pascal, Piot Vanessa, Randazzo Patric, Savoy Jacques, Schouller Nadine, Senn Jean-Philippe, Steffen Remo, Tschanz Numa, Voisard Mathias, Wenger Lucas et Winz Fredy.

Excusés : Frigerio Maura, Kühni Ugo et Stooss Nathalie.

Absente: Sieber Monique

Suppléants : Kohler Cindy et Maurer Corentin pour le Canette, Abazi Enver pour le PS et Rubbi Michel pour le PLR.

41 conseillers généraux présents, majorité à 21.

## 4. Nomination du bureau du Conseil général (art. 34 et 41 RC)

Sont élus tacitement:

| | | |
|---|---|---|
| Président: | M. Thomas Froelicher | PS |
| Premier vice-président: | M. Gregory Mallet | Canette |
| Deuxième vice-président: | M. Michael Jacot | PLR |
| Secrétaire: | M. Lucas Wenger | UDC |
| Secrétaire-adjoint: | M. Fabrizio Guizzardi | PLR |

| | | |
|---|---|---|
| Questeur no. 1: | M. Ugo Kühni | Canette |
| Questeur no. 2: | Mme Adela Girard | PLR |

L'élection est validée par applaudissements.

Les membres du bureau provisoire se retirent pour laisser la place au bureau du Conseil général.

Bureau du Conseil général:

| | | |
|---|---|---|
| Président: | M. Thomas Froelicher | PS |
| Secrétaire: | M. Lucas Wenger | UDC |
| Questeurs: | M. Ugo Kühni | Canette |
| | Mme Adela Girard | PLR |

## 5. Nomination du Conseil communal, 5 membres (art. 34 RC)

Le président, M. Thomas Froelicher, prend la parole. « *Aujourd'hui, j'ai l'honneur et la responsabilité de prendre la Présidence du Législatif de notre belle commune du Landeron. Avant toute chose, je tiens à remercier mon préopinant, Monsieur Jean-Philippe Senn, pour son mandat à la présidence du Conseil général, mandat mené avec une sérénité sans égale. Bravo et merci Jean-Philippe. Je souhaite également remercier les 61 candidats au Conseil général, élus ou non élus, preuve que notre avenir constitutionnel n'est pas en danger et que notre politique de milice à encore de beaux jours devant elle. Enfin, j'ai une pensée émue pour notre ex-Conseillère communale, Maura Bottinelli, qui a permis un déroulement serein de notre séance de constitution de ce jour. Je la remercie personnellement pour son engagement et tout le travail qu'elle a effectué au cours des 4 dernières années. Merci Maura. Pour ma part, il y a tout juste 3 ans, j'occupais cette même place pour la première fois. Du coup, aujourd'hui je vous ferai grâce de la version XXL de mon CV. Mais comme nous sommes en début de législature, et nous avons la chance d'avoir quelques nouveaux conseillers communaux et généraux, je ferai néanmoins une brève présentation : Neuchâtelois depuis 25 ans, je suis arrivé dans notre belle commune landeronnaise il y a maintenant près de 16 ans. Commune que j'apprécie tellement qu'elle est devenue mon lieu d'origine noté sur mon passeport (je sais, ça fait des jaloux). Je suis marié et père d'une fille de 20 ans et d'un garçon de 15 ans. De formation universitaire, je travaille pour une Manufacture horlogère biennoise en tant que Responsable de production depuis bientôt 5 ans. Il y a 3 ans, lors de ma première présidence du CG, lorsque je regardais la salle, je voyais devant moi une quarantaine de conseillères et conseillers généraux masqués jusqu'aux oreilles. A l'époque, nous pouvions donc faire mine de ne pas reconnaitre les personnes dont on avait honteusement oublié le prénom. Aujourd'hui bonne nouvelle, plus de pandémie, plus de masque, mais aïe, toujours la mémoire qui déraille, donc ne m'en voulez pas si j'oublie ou écorche votre nom et/ou prénom, je vous présente par avance mes plus sincères excuses. Comme pour les législatures précédentes, nous serons amenés à nous prononcer, à nous engager sur des décisions clés pour notre grand village, pour nos concitoyens et pour leurs enfants. Comme tous, nous souhaitons ce qu'il y a de meilleur pour notre commune, nos débats seront intenses, passionnés, plein de convictions même si parfois nos points de vue divergent voire s'opposent. C'est pourquoi je compte sur vous, pour que nos débats se déroulent sereinement, dans les us et coutumes de nos institutions, afin que tout le monde puisse s'exprimer sans craindre de se faire invectiver ou railler. Moi président, je n'utiliserai pas le 49.3, mais la motion d'ordre s'il le faut pour apaiser les débats. Encore une fois, je vous invite à respecter le protocole selon notre règlement organique afin que nous puissions vivre les séances du Conseil général de la manière la plus constructive qui soit. Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une excellente séance de constitution* ».

Le président, M. Thomas Froelicher, annonce la nomination du Conseil communal qui sont élus tacitement :

| | |
|---|---|
| Mme Nadine Schouller | PLR |
| M. Frédéric Matthey-Doret | PLR |
| M. Fredy Winz | PS |
| Mme Marisa Ciervo | Canette |
| M. Roland Spring | Canette |

L'élection est validée par applaudissements.

Le président propose une interruption de séance de 5 minutes pour que les Conseillers communaux puissent prendre place.

## 6. Eventuelles communications du Conseil communal

La parole est donnée à M. Frédéric Matthey qui, au nom du Conseil communal, souhaite remercier de la confiance que l'Assemblée témoigne avec cette élection. Ils vont se mettre au travail très rapidement officiellement le 1er juillet. Ils vont se constituer et s'organiser dès la semaine prochaine. Ils les remercient beaucoup et vont faire une communication ultérieurement.

## 7. Appel de 4 Conseillers généraux suppléants/Conseillères générales suppléantes

Présents : Gross Marie-Claude et Jacot Michael pour le PLR, Hertzeisen Marc pour le Canette et Botalla Gordana pour le PS.

## 8. Nomination des commissions (art. 34 et 83 RC)

8.1. Commission financière et de gestion, 9 membres du CG (art. 95 RC)

| | |
|---|---|
| Mme Monique SIEBER | PLR |
| M. Michael JACOT | PLR |
| Mme Gilliane BÜRLI | PS |
| M. Joël BADER | PS |
| M. Jean-Philippe SENN | Canette |
| M. Ugo KÜHNI | Canette |
| M. Olivier GUYE | Canette |
| M. Lucas WENGER | UDC |
| Mme Jessica MURISET | PVL |

8.2. Commission des agrégations et des naturalisations, 5 membres du CG (art. 96 RC)

| | |
|---|---|
| Mme Erine BOILLAT | PLR |
| M. Loïs AUBERSON | PLR |
| Mme Vanessa PIOT | PS |
| Mme Nathalie STOOSS | Canette |
| M. Jacques SAVOY | Canette |

8.3 Commission des services industriels et des travaux publics, 5 membres choisis de préférence au sein du CG + chefs des SI et des TP (art. 97 RC)

| | |
|---|---|
| M. Michel RUBBI | PLR |
| M. Mathieu HOPMANN | PS |

| | |
|---|---|
| M. Massimo FAURO | Canette |
| M. Christian MURISET | Canette |
| M. Yves JAKOB | UDC |

8.4 Commission de l'énergie et de l'environnement, 5 membres choisis de préférence au sein du CG + 1 membre du CC (art. 98 RC)

| | |
|---|---|
| M. Michael JACOT | PLR |
| M. Jesus MARTIN | PS |
| M. Olivier GUYE | Canette |
| M. Mathias VOISARD | Canette |
| M. Vincent FORSTER | PVL |

8.5 Commission de salubrité publique, 2 membres choisis en règle générale au sein du CG + 1 membre du CC (art. 99 RC)

| | |
|---|---|
| Mme Nathalie MARILLIER | PLR |
| M. Marc HERTZEISEN | Canette |

8.6 Commission de police du feu, 8 membres choisis de préférence dans les milieux compétents (art. 100 RC)

| | |
|---|---|
| M. Fabrizio GUIZZARDI | PLR |
| M. Manuel LOPEZ | PLR |
| Mme Gordana BOTALLA | PS |
| M. Abdelati AMASMOUD | PS |
| M. Corentin MAURER | Canette |
| M. Clément PRESEAU | Canette |
| Mme Jessica MURISET | PVL |
| M. Stéphane PERRENOUD | PVL |

8.7 Commission d'urbanisme, 5 membres de préférence au sein du CG + chef de l'urbanisme (art. 101 RC)

| | |
|---|---|
| M. Remo STEFFEN | PLR |
| M. Thomas FROELICHER | PS |
| M. Sébastien DROZ-DIT-BUSSET | Canette |
| M. Marc CHAPATTE | Canette |
| M. Arbnor ZULFIJA | PVL |

8.8 Commission agricole et d'améliorations foncières, 5 membres désignés par le législatif + chef des domaines (art. 102 RC)

| | |
|---|---|
| M. Serge FANKHAUSER | PLR |
| Mme Erine BOILLAT | PLR |
| M. Joël BADER | PS |
| M. Christian MURISET | Canette |
| M. Stéphane PERRENOUD | PVL |

## 9. Nomination des délégués/membres

9.1. Conseil intercommunal de l'EORéN (1 membre et 1 membre suppléant-e)

| | |
|---|---|
| M. Cédric CAILLET | Canette |
| M. Stéphane PERRENOUD (suppléant) | PVL |

9.2. Conseil de Fondation de la piscine (3 membres)

| | |
|---|---|
| M. Jean-Pascal PETERMANN | PLR |
| M. Pierre-Alain BOURQUIN | PS |
| Mme Cindy KOHLER | Canette |

9.3. Comité de gestion du CAP – Centre de jeunesse (2 membres)

| | |
|---|---|
| Mme Marisa CIERVO | Canette |
| M. Arbnor ZULFIJA | PVL |

La parole est donnée à M. Jean Pascal Petermann. Il indique qu'aucun vote ne sera fait contre cette décision mais souligne que beaucoup de discussions ont eu lieu entre présidents de partis. Sachant que Mme Marisa Ciervo a été nommée au Conseil communal, cela leur fait bizarre même si c'est légal en tant que législatif de nommer quelqu'un de l'exécutif qui représente le législatif. Ils lui demandent dans la mesure du possible de s'arranger pour que cette entorse à leurs avis soit modifiée pour le futur.

9.4. Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal de la Communauté des Eaux Neuchâteloises (CEN), (5 membres)

| | |
|---|---|
| M. Jean-Pascal PETERMANN | PLR |
| Mme Gilliane BÜRLI | PS |
| Mme Léonie FROCHAUX | Canette |
| M. Mathias VOISARD | Canette |
| M. Yves JAKOB | UDC |

Chef/fe des SI, en qualité de délégué au Comité

9.5. Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal d'épuration des eaux du Landeron, de Lignières, La Neuveville et Nods (SIEL), (9 membres)

| | |
|---|---|
| M. Loïs AUBERSON | PLR |
| M. Antonio PELUSO | PLR |
| Mme Françoise RUIZ | PS |
| M. Jacques DEVENOGES | PS |
| Mme Léonie FROCHAUX | Canette |
| Mme Ophélie PERROT | Canette |
| M. Marc CHAPATTE | Canette |
| M. Reto GABRIEL | UDC |
| M. Stéphane PERRENOUD | PVL |

9.6. Comité de direction du Syndicat intercommunal d'épuration des eaux du Landeron, de Lignières, La Neuveville et Nods (SIEL) (1 membre)

| | |
|---|---|
| M. Pascal SENENTZ | Canette |

La parole est donnée à M. Yves Jakob qui souligne que les membres du SIEL rentreront en fonction au 1er janvier 2025. Seul M. Loïs Auberson est nommé immédiatement en remplacement de … (je dois vérifier avec Mme Gassmann le nom du démissionnaire)

9.7. Conseil d'Événements Scolaires (CESC), 7 à 13 membres dont au minimum 3 sont nommés par le Conseil général (art. 103 RC)

| | |
|---|---|
| Mme Nathalie MARILLIER | PLR |
| Mme Catherine ZBINDEN | PLR |
| M. Tobias BRITZ | PS |
| Mme Sara HOULMANN | Canette |
| Mme Océane CORTES | Canette |
| M. Reto GABRIEL | UDC |

M. Arbnor ZULFIJA PVL

Toutes ces élections sont validées par applaudissements.

## 10. Remerciements

La parole est donnée à Mme Nadine Schouller. Au nom du Conseil communal, elle tient à remercier Mme Bottinelli pour le travail effectué pendant ces trois ans et demi. La législature a commencé avec le Covid, vidéoconférence, distance, masques, donc apprentissage difficile pour une 1ère législature. Mme Bottinelli s'est engagée pour les dossiers sociaux et avec beaucoup de sensibilité elle s'est investi dans le groupe ANA, dans l'accueil des nouveaux citoyens, des retraités, des majorants et des bénévoles. Il ne peut que lui réitérer ses remerciements et lui adresse ses meilleurs vœux et est reconnaissant de sa contribution à la communauté landeronnaise. Il espère qu'elle continuera à mettre ses compétences au service d'autres projets et lui souhaite le meilleur pour l'avenir.

La parole est donnée à Mme Gilliane Bürli. *« Le parti socialiste Landeronnais remercie chaleureusement Madame Maura Bottinelli Frigerio du travail accompli pour le bien de la commune, de ses camarades, du parti et de la population villageoise. Arrivée au village en 1999, Madame Bottinelli s'est décidée après des années de réflexions à se lancer en politique. Elle rejoint le parti socialiste en 2016 et est directement brillamment élue conseillère générale derrière notre leader Marc Juan. Son engagement, ses compétences, sa motivation, sa volonté de bien faire ont fait merveille pendant toutes ces années. Mme Bottinelli est élue au Conseil communal pour la législature 2020 - 2024, Présidente de commune de juillet 2023 à juin 2024. Elle est présidente de la section locale du PSL. Elle n'a pas compté le nombre de séances auxquelles elle a participé, tous les rendez-vous pris, les heures passées avec ses collègues du Conseil communal, ses séances de préparation avec le PSL, tous les dossiers qu'elle a traités et elle a toujours su répondre présente dans toute situation. Ses idées, ses connaissances sans limites du socialisme lui ont permis de se rendre visible et appréciée dans toutes les rencontres sur les sujets sociaux. Très appréciée lors de l'accueil des nouveaux arrivants, des nouveaux citoyens ou des visites chez les jubilaires ses discours rassurants, encourageants ou élogieux ont toujours fait merveilles. Pendant ces années passées au service de la population landeronnaise, Mme Bottinelli a vécu de belles satisfactions que personne ne pourra lui reprendre. Chère Maura, nous aurions évidemment souhaiter la poursuite de ton action à l'Exécutif ou, au moins, une plus belle sortie. Ton score personnel aux dernières élections montre que ton action a été appréciée par la population. Le PSL remercie Madame Bottinelli pour son investissement sans retenue et est fière d'avoir dans ses rangs une personne d'un tel calibre. Nous souhaitons poursuivre en sa compagnie aussi longtemps que possible. Un GRAND MERCI Maura ».*

La parole est donnée à M. Frédéric Matthey au nom du Conseil communal. *« C'est avec une profonde reconnaissance que je me tiens devant vous aujourd'hui pour remercier Jean-Claude Egger, notre collègue dévoué et infatigable au sein de l'exécutif communal du Landeron. Durant ces huit années, Jean-Claude a su marquer notre commune de son empreinte, non seulement par son engagement sincère mais aussi par sa vision et ses actions concrètes. Jean-Claude, bien que nous soyons souvent à des antipodes politiques, toi avec ton penchant pour un État protecteur et moi avec ma préférence pour une administration légère et efficace, nous avons su collaborer avec respect et efficacité. Comme le disait si bien Voltaire : « Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire. » Ta présence et ton engagement ont enrichi nos débats et nos décisions. En 2016, tu es arrivé au sein de l'exécutif, succédant à Etienne Bögli, et tu t'es immédiatement lancé dans tes responsabilités avec une énergie remarquable. Tes contributions dans les domaines de l'action sociale, de l'urbanisme, et des travaux publics ont été nombreuses et significatives. Parmi tes réalisations marquantes, je voudrais souligner :*

1. *La réfection de la grue du port, essentielle pour l'exploitation d'une infrastructure importante de notre commune.*
2. *La révision du plan d'aménagement local, un projet clé pour le développement de notre commune, selon les règles imposées par le Canton et la Confédération.*
3. *L'établissement du plan d'entretien des cours d'eau et la protection contre les crues, démontrant ton engagement pour la sécurité.*

*Mais l'un des faits les plus marquants de ton mandat a sans doute été ta présidence de commune durant la période tumultueuse de la pandémie de COVID-19. Tu as su mener notre commune avec une organisation non conventionnelle. Tu as pris ton rôle à cœur, mettant en place les différentes mesures pour assurer la sécurité des collaborateurs de la commune et des citoyens. Ta gestion exemplaire en ces temps difficiles a été une source de réconfort et de stabilité. Jean-Claude, ta passion pour le service public et ton dévouement sans faille laisseront une marque dans notre commune. Comme l'a dit Albert Einstein : « Le seul endroit où le succès précède le travail, c'est dans le dictionnaire. » Tu as incarné cette philosophie en t'impliquant dans les dossiers, en te formant sur les sujets qui ne t'étaient pas familiers et en servant notre commune avec cœur et détermination. Merci, Jean-Claude, pour ton engagement, ta détermination et ta contribution à notre commune. Au nom du Conseil communal, nous te souhaitons une retraite politique épanouie avec ta famille et tes proches, riche de nouveaux projets personnels. Avec toute mon amitié et tout mon respect ».*

La parole est donnée à M. Gregory Mallet au nom du Canette. Il relève que retracer la carrière politique de Jean-Claude, c'est un petit peu se plonger dans les archives de la commune, en tout cas les archives récentes puisqu'il s'est mis en liste en 1996, happé et convaincu par Jean-Pierre Haymoz « Cicco » qui avait une force de persuasion assez incroyable. Vous remarquerez qu'à l'époque la photographie était à ses balbutiements. Cette même année 1996, Jean-Claude a ressorti son beau chapeau pour fêter dignement le rapprochement du Canette et de l'ILR, qui était l'autre parti villageois à l'époque. Après la fusion de ces deux partis communaux cette même année, cela faisait un peu bizarre que quelques années plus tard, le Canette soit traité d'anti-fusion. En 2000, ta belle moustache figure de nouveau sur les affiches du Canette. Et le caricaturiste qui avait été engagé pour l'occasion ne s'est pas gêné de la mettre bien en valeur. C'est quasi une photo. En 2004, c'est avec un peu plus de sobriété et de sérieux que tu t'affiches voulant sans doute faire bonne impression aux élèves du C2T et à leurs parents dont tu auras successivement la sous-direction et la direction. En 2008, championnat de foot en Suisse oblige, c'est tout sourire que tu poses pour la photo d'équipe avec la casquette un petit peu sur soif mais un peu moins que leur ami, Roland Perret-Gentil. Mais en tout cas, cela faisait plaisir de voir toute l'équipe avec le sourire à ce moment-là. Pour l'occasion, le Canette avait réalisé un album Panini qui est aussi un petit peu d'époque maintenant. C'est dans ce cadre-là qu'ils ont réalisé notamment cette vignette de Jean-Claude. Et il paraît qu'au C2T, ta vignette se négociait contre quatre vignettes de Cristiano Ronaldo. Pour dire l'aura du personnage ! En 2012, il décide de se focaliser sur le dernier volet de ta carrière professionnelle et il quitte le législatif communal, respectivement il ne se représente pas aux élections de 2012. La pause sera cependant de courte durée. En tout cas, pour eux, cela a passé très vite. Puisqu'en 2016, après le refus de la fusion à 7 ou plutôt à cause, il décide à nouveau de remettre le couvert. Et de quelle manière puisque, après une sorte de « nuit des longs couteaux landeronnaise », tu fais ton entrée au Conseil communal avec 24 voix. C'était le 30 juin 2016. Il fait donc partie des rares Conseillers et Conseillères communaux landeronnais qui n'ont pas été élus tacitement. Il y en a quelques-uns ce soir devant eux. En 2020, il part pour sa dernière danse qui va se conclure le 30 juin. Retracer ses contributions au village serait trop long et a déjà été partiellement fait par Frédéric, mais il faut tout de même relever qu'en tant que directeur de l'urbanisme, il a su imposer une vision du bâti tout en légèreté et en transparence comme il est possible de le constater sur cette photo au hasard. Lors des séances du Canette, il n'avait pas sa langue dans sa poche. Il pourrait dire qu'il n'était pas le seul et c'est toujours avec un petit peu d'appréhension qu'une fois tous les points à

l'ordre du jour passés en revue, les membres lui demandaient s'il avait des divers. A la fin, il lui était demandé combien il en avait et toute à la fin, on lui disait maximum trois ! Mais il a toujours su défendre ses opinions avec palpation. Et d'ailleurs, ceux d'entre eux présents en 2019 à la cabane des bûcherons qui se sont faits passer un savon pour leur refus d'entrée en matière sur le crédit d'étude du bâtiment parascolaire pourront témoigner. Cet hommage humoristo-caustique est pour ainsi dire terminé et il est temps d'être un peu plus sérieux pour rendre réellement hommage à son engagement passionné. Il n'a ménagé ni son temps, ni ses efforts pour faire progresser les projets et les idées qui lui semblaient justes. Pour cela, il a droit à leur très sincère reconnaissance. Lorsqu'on s'engage comme lui, on ne se fait pas forcément que des amis. Mais il est certain qu'il rendra son tablier avec le sentiment du devoir pleinement accompli. Il va désormais devenir grand-papa à temps plus important qu'actuellement. Il lui souhaite beaucoup de satisfaction. Ces remerciements ne seraient pas du tout complets s'il ne lui associe pas ses proches et en particulier son épouse, Marie-Christine qui a su l'épauler et le supporter durant toutes ces années. Il espère qu'elle le supportera maintenant qu'il va passer un peu plus de temps à la maison. Bon courage, Marie-Christine et ne lui demande pas s'il a des divers. C'est donc avec son épouse et des personnes de son choix qu'il pourra profiter de la petite attention que le Canette lui remettra tout à l'heure et il pourra en même temps soutenir les trois restaurateurs du merveilleux vieux Bourg piéton. Merci Jean-Claude et bon vent !

## 11. Divers

11.1. Séances de constitution du Conseil communal et des commissions (NBA, salle des commissions) :

- **17.06.24 (14h00)** : séance de constitution du Conseil communal.
- **19.06.24** : Urbanisme 19h00, CFG 19h30, SI-TP 20h00, énergie et environnement 20h30.
- **20.06.24** : agrégations et naturalisations 19h00, police du feu 19h30, salubrité publique 20h00, agricole et améliorations foncières 20h30.

La parole est donnée à M. Jean-Claude Egger qui a un petit divers qui va durer un peu plus que petit néanmoins tout à fait sincère. Il relève que lorsque l'on fait partie d'un exécutif tel que celui du Landeron, c'est un peu comme si chaque jour, chaque semaine en tout cas, peut-être chaque mois, on faisait le GR20 de Corse ; pour ceux qui ne connaissent pas c'est le fameux trail réputé pour être très difficile qui passe de la plaine à la montagne et vice-versa. Dans un exécutif, c'est un petit peu cela. Il y a des moments très calmes où on marche à bon rythme et tout va bien. Et il y a d'autres moments où on grimpe et on s'accroche solidement à la paroi. Et à d'autres moments, on est au sommet, on regarde la plaine et on se dit « Ah, quand même ! c'est bien beau tout ce qu'on a fait ». C'est le petit résumé de l'impression qu'il a lui-même de ce que l'on fait au niveau du Conseil communal. Maintenant, il pense que cela ne serait pas complet s'il ne remerciait pas les collègues avec lesquels il a travaillé pendant ces 8 années parce que c'est comme dans une famille. Il y a des fois où on s'engueule et des fois où on se prend dans les bras, mais cela finit toujours par être constructif et il l'a vécu de cette façon-là. Après il aimerait également relever le travail qu'il qualifierait d'extraordinaire de l'administration communale parce qu'il y a à la disposition du CC une forme de Rolls en matière de services administratifs. Dans ce sens que les administratrices principale et adjointe ont réussi à dynamiser un peu tout ce qui se passe au niveau de l'administration, que le personnel, les chefs de services et les secrétaires sont absolument au top. Ils ont cette extrême chance de pouvoir s'appuyer sur eux pour tout ce qui est travail technique en tout cas et de rédaction également. Donc un grand merci à ce personnel-là qui mérite aussi leurs applaudissements.

Avant de clôturer la séance, M. Thomas Froelicher remercie toutes et tous pour leur engagement politique, les candidats sortants et ceux entrants. Il leur souhaite un excellent été.

Le président lève la séance, il est 19h55.

| | |
|---|---|
| Le président : | Le secrétaire: |
| Thomas Froelicher | Lucas Wenger |